



Sommaire

P2: réunion publique
P3-4: vie de la commune

Contacts Mairie:

site:
www.mairie-rivieres.com
(retrouvez toutes les informations pratiques)**Mail:**
rivieres.mairie@wanadoo.frTél.: **05 63 41 72 65**
Fax: 05 63 81 57 87Suivez-nous aussi sur
FB:
[www.facebook.com/
MairieDeRivieres](https://www.facebook.com/MairieDeRivieres)

Retrouvez les horaires d'ouvertures de la mairie sur le site internet ou sur le panneau d'affichage de la mairie.

Bulletin municipal
d'informations rédigé par
les élus de la commission
communication
Imprimé par CAR-PUB
en 500 exemplaires **Bonne**
ANNÉE 2018

Edito...

Après quelques mois sans parution, voilà une nouvelle édition de votre bulletin municipal.

L'occasion pour moi de faire un point à mi-mandat sur quelques sujets concernant la vie de la commune. Ces sujets sont nombreux, nous nous efforçons de les traiter dans l'intérêt de tous, en gardant le cap sur nos engagements lors de l'élection.

Nous l'avons évoqué lors de notre dernière réunion publique, le sujet des transferts de compétences est en marche, avec parfois quelques ajustements, notamment administratifs sur la gestion de certains thèmes comme les écoles et la voirie. La commune n'étant plus seule décisionnaire, certaines questions nécessitent de nombreux débats.

Vous l'avez sûrement remarqué, une nouvelle vie est enfin donnée au Forum qui se nomme désormais « Le Dôme des Arts ». C'est une reconversion réussie pour ce lieu que nous avons toujours souhaité voir abriter un projet culturel. Chose faite avec une école de danse qui anime cet espace.

Dans les sujets plus terre à terre, il faut noter : la modification du PLU de la commune (rendant possible certains aménagements du secteur d'Aiguelèze ou encore l'implantation d'un hangar pour maraîcher), la fin des investissements communaux sur l'assainissement et le frein mis sur la fusion communale (au regard des réserves d'autres communes à vouloir marier leurs projets avec les nôtres).

Sachez que nous faisons au mieux pour vous informer, à défaut de bulletin papier, par nos réunions publiques (auxquelles je vous invite vivement à participer afin d'y échanger sur la vie de la commune et son développement), par notre site internet ou notre page facebook.

Je vous souhaite une excellente année 2018.

Christophe Hérin, Maire



Date à retenir

Dimanche 21 janvier à 17h00Vœux de Mr Le Maire aux Riviérois à la salle des fêtes.
Les nouveaux arrivants sont les bienvenus pour faire connaissance

Point d'informations—Compte rendu réunion publique



Une réunion publique s'est tenue le 27 octobre dernier devant un public modeste mais attentif aux sujets exposés par Monsieur le Maire. Les échanges ont été riches et se sont poursuivis autour d'une collation conviviale en fin de séance.

* **L'urbanisme**: La commune a fait modifier son PLU en ce sens:
- permettre l'extension d'un hangar agricole en zone Ap, en la reclassant en zone A
- assouplir les règles de retrait en U3 et U2 (modification du règlement sur les articles 6 des zones U2 et U3)

- reprendre la destination du forum **en assouplissant le règlement (zoné en UE actuellement)=> reprendre le règlement et le zonage et créer un sous secteur UE** afin de permettre un changement de destination du forum à Aiguelèze (permettre notamment l'habitat, l'artisanat, les équipements, les terrains de camping) et faciliter la mutation de ce secteur.
- rendre possible l'implantation d'un hangar pour maraîchers
- passer la zone Aux0 en UX étant donné l'évolution de la desserte en réseau sur ce secteur.
- modification des annexes (servitudes, DPU...)
- extension de la trame Loi Paysages sur l'ensemble du parc de la « La Pougetterie »

* **La communauté d'agglomération « GAILLAC-GRAULHET »**: Les transferts de compétences « Ecole et Voiries » sont faits, l'agglomération s'appuie beaucoup sur les communes pour l'exercice de la compétence. En même temps les réflexions globales sont en cours. Exemples: sur la question des rythmes scolaires, un débat est organisé par l'agglomération car c'est elle qui doit se positionner. Nous avons donc privilégié une consultation de l'ensemble des acteurs enseignants, parents, élus, agents, afin d'étayer notre position et par la suite notre projet éducatif communautaire. Pour la voirie, les syndicats historiques vont disparaître en 2018. L'agglomération organisera la maîtrise d'œuvre pour les communes, ces dernières resteront décisionnaires dans le cadre d'une enveloppe budgétaire dédiée.

* **Parkings, délaissés et chemins ruraux** : suite à l'enquête publique en vue de déclasser certains espaces publics, nous entamons la 2^{ème} partie du projet, à savoir les rencontres avec les propriétaires concernés, pour chaque site. Une première réunion a eu lieu autour de deux sujets : le parking des Vignes et les délaissés de voiries des rues « du Grand Pavois » et « Lapérouse ».

* **Le forum**: Le forum situé à Aiguelèze a été vendu à une école de danse et a été rebaptisé « Le Dôme des Arts ».

* **La voirie**: Pour la 2^{ème} année, le budget investissement est en augmentation. Les travaux de réfection pour 2017 se sont portés sur les voies suivantes : voie communale la cascade, chemin et impasse Blazys, voie communale 1 au village, chemin Puech de Roques, voie communale 204.

* **L'éclairage public**: La rénovation des éclairages pour passer sur du fonctionnement LED est en cours et de nouvelles gestions du temps d'éclairage sont à noter pour continuer les économies d'énergie.

* **L'assainissement**: Sauf événement exceptionnel, nous ne programmerons plus d'investissement sur ce budget. Nous sommes en réflexion sur le coût de fonctionnement durant l'année 2018. Le but est de pouvoir réajuster la redevance assainissement en fonction des charges de fonctionnement qui se stabilisent. La loi Notre prévoit un passage de la compétence « eau et assainissement » à l'agglomération avant 2020. Nous souhaitons que ce transfert de compétence, donc le transfert de charges, se fasse dans de bonnes conditions entre le coût de l'assainissement à Rivières et le service rendu.

* **La commune nouvelle**: Les propositions de Rivières lors de différentes rencontres avec d'autres mairies ont toujours été confrontées à des freins ou des refus. L'équipe municipale opte désormais dans l'attente d'une main tendue.

* **Travaux salle des fêtes**: La salle des fêtes communale nécessite des travaux de remise aux normes, notamment pour être en règle avec la loi accessibilité. Des budgets seront alloués de telle sorte: réfection du sol, des sanitaires, remplacement des portes et fenêtres, peintures.

* **Espace piscine**: Projet de rénovation d'une piscine publique et projet d'implantation provisoire de l'école démocratique du Tarn ainsi que de l'association « les elfes des vignes ».

La vie de la commune...

Le Marché de Pays

Organisé par la municipalité pour la 6^{ème} année consécutive, il a cette année, battu tous les records de participation tant au niveau des exposants que des visiteurs. Un grand succès pour cette animation estivale sur notre village.

Certains lundis affichaient complet, nous avons eu jusqu'à 350-400 personnes qui mangeaient sur place, ce qui a posé certains problèmes de logistique et nous amène à revoir l'organisation pour la prochaine édition, surtout avec la vente du forum.

Les gens aiment de plus en plus se retrouver en ce lieu pour échanger, manger ensemble, écouter de la musique, danser et bien sûr faire leurs achats avec les produits de saison frais et locaux.

Un grand merci à tous les participants qui font de ce marché une réussite et aux producteurs pour leur implication et fidélité. Merci également aux incontournables exposants de voitures anciennes qui ne manquent pas d'idées et d'humour pour animer tous les lundis soir notre marché. Nous remercions la Mairie de Sénouillac pour le prêt des tables et bancs qui nous ont été bien utiles cette année.

Nous vous donnons rendez-vous l'été prochain pour une nouvelle saison que nous espérons aussi réussie et ce grâce à vous tous.

Amis des cartes



Les amis des cartes se retrouvent les mardis à 20h30 à la salle communale. Si les jeux de société comme Tarot, Belote, Scrabble... vous intéressent, venez nous rejoindre.
Renseignements au 05.63.41.73.31

Festival Baignade Interdite

Festival étonnant a pour sa 6^{ème} édition, marqué les esprits et s'inscrit durablement dans le paysage culturel régional, par son audace, sa créativité et son originalité. Le succès a été encore une fois au rendez-vous, puisque 1200 festivaliers ont de nouveau investi l'ancienne piscine d'Aiguelèze. Le site inoccupé le reste de l'année, a ainsi repris vie pour un long week-end de musique, de convivialité et de surprises.

L'association organisatrice « triple A » a mis les bouchées doubles et les petits plats dans les grands, puisque pas moins de 35 artistes se sont succédés dans et autour des bassins. Il a été également offert un concert classique à l'église de Rivières, un solo de violoncelle aux Chalets du Lac et un autre concert au bord du port.

Cette volonté de trouver des lieux originaux et de rendre hommage au site s'est aussi concrétisé par « Plan B », une exposition poétique sur l'histoire de la base de loisirs et de cette fameuse piscine. Des photos et cartes sont toujours visibles à la mairie.

Le festival, c'est aussi plus de 80 bénévoles, 20 techniciens, une équipe enthousiaste et compétente, un autofinancement à 80%, un partenariat avec les collectivités et des privés. L'équipe en profite pour remercier chaleureusement la Mairie de Rivières pour son soutien, les services techniques pour leur compétence, les habitants d'Aiguelèze pour leur bienveillance, les hébergeurs, professionnels et privés, pour leur aide et leur fidélité, la paroisse de Rivières, le port, le camping, les Chalets du Lac, le Domaine du Green et la Javanaise.

A bientôt pour le 7^{ème} plongeon !

L'association TRIPLE A

Les photos sur www.flickr.com/photos/148104367

Petits potins de l'ALAE

Beaucoup d'actions ont été menées par l'équipe depuis septembre. A travers des ateliers divers et variés, les enfants ont pu découvrir des activités autour de la nature, de l'écocitoyenneté, du vivre ensemble. Tous ces thèmes sont à l'image de notre école. Le lien important existant entre l'école et l'ALAE met l'enfant au centre de nos priorités.

Cette année encore l'équipe est fière de poursuivre le partenariat avec l'équipe enseignante et l'association des parents d'élèves notamment autour des projets. La fête de la châtaigne a été une réussite et d'autres projets restent à venir: Fête de Noël, Carnaval, fête de fin d'année... Toute l'équipe vous souhaite ses meilleurs vœux.

La vie de la commune...

Commémoration du 11 novembre



Ils étaient fiers nos anciens combattants et tristes aussi. Quel moment d'émotion quand nous avons commémoré le 11 novembre. Nous avons énoncé des textes et chanté la Marseillaise. C'était vraiment très émouvant, certains ont même pleuré.

Cette grande guerre a été une boucherie, 10 millions de morts, 20 millions de blessés ! Nous avons lu des lettres de poilus comme Henri Aimé Gauthé, Joseph Bernard, Audibert Montalègre ou Paul Boelické.

Voici celle du commandant Montalègre : « Cette guerre est vraiment idiote. On reste pendant des heures sous le bombardement le plus atroce et si on a la chance d'échapper physiquement et mentalement à cette douche de feu, on assure à bout portant les vagues d'assaut. Mais cela ne peut durer éternellement : heureux les chefs dont les soldats sont sans nerfs. Je me hâte d'ajouter que j'admire sans restriction nos fantassins. Quand je vois mes hommes mués en statues de boue, je ne peux m'empêcher d'avoir du respect pour eux. Je crois qu'un soldat dans une tranchée vaut cinq cents députés au Palais Bourbon. »

Ces textes sont très émouvants ! Le 11 novembre 1918 l'armistice a été signé. C'est donc pour rendre hommage aux morts qu'une cérémonie est organisée. Tom Verdugo 9 ans CM1.

Un groupe de travail sera mis en place entre élus et citoyens Riviérois pour la préparation du centenaire de la guerre.

Société de Chasse de Rivières

La SCR regroupe plus de 20 chasseurs sur la commune. La chasse est un sport dont les membres aiment et respectent la nature. Leur rôle est aussi de réguler le gibier. Elle est gérée par un statut départemental et complétée par un règlement intérieur mis à jour chaque année. La sécurité est son point fort.

La SCR est composée de membres chasseurs et des propriétaires de terrains signataires de leurs parcelles. Elle organise des battues aux renards, chevreuils et sangliers... Une clôture électrique est disponible pour protéger les cultures fragiles. Rémi, notre piégeur a un tableau de chasse élevé (ragondins, renards, corbeaux et pies).

Le gros gibier (sangliers ou chevreuils) est découpé et distribué aux propriétaires signataires de plus de 5 ha. Cette nous avons procédé à une plantation de haie et création de jachères fleuries et à gibier. Cette action sera renouvelée en 2018. En fin de saison un repas réuni les chasseurs et propriétaires. Son Assemblée Générale se déroule en juin et est ouverte à toute personne intéressée.

Pour les renseignements
Michel Fraysse au
05.63.41.73.31 ou Rémi
Héral au 06.31.36.98.21 ou
Georges Bailly au
05.63.41.77.35

Club des aînés de Rivières

Notre club compte actuellement 78 adhérents pour la plupart en forme, mais âgés. Nous souhaiterions accueillir de nouveaux membres pour faire perdurer cette association si utile et indispensable à la vie de notre village, voir participer à l'animation du club.

Notre fonctionnement se déroule ainsi: Tous les 1ers mercredis du mois, nous fêtons les anniversaires des adhérents, en organisant un loto suivi d'un goûter, dans la grande salle des fêtes. Les autres mercredis après-midi, les adhérents qui le désirent, peuvent se retrouver à la petite salle des fêtes, pour jouer à la belote, au scrabble, au rumicube, avec un goûter offert. Nous venons de mettre en place le « cinécran » (en partenariat avec la Mairie) pour 4 séances d'ici fin juin 2018, qui se déroulera le mercredi après-midi dans la grande salle des fêtes. Les séances s'adressent à toute personne (adhérent ou non) afin qu'un maximum de gens profite du cinéma à proximité de chez eux, pour un prix modéré de 4€. Ces séances auront lieu le 10 janvier, le 14 février, le 9 mai et le 13 juin. Nous espérons que vous viendrez nombreux ! Dans l'année nous organisons 6 thés dansants le dimanche après-midi, au prix de 8€ avec goûter offert. Les dates sont les 7 janvier, 25 février, 13 mai, 9 septembre et 16 décembre.

Le samedi 21 avril nous proposons du théâtre en occitan à la grande salle des fêtes. Nous avons prévu d'organiser pour la 1^{ère} fois un grand loto le dimanche 11 novembre 2018. Enfin notre repas de Noël avec un spectacle est prévu le samedi 15 décembre 2018.

Voilà, bonne année et bonne santé à tous et toutes. En espérant que vous serez nombreux à venir nous rejoindre dans la convivialité et la bonne humeur de notre club !
Madame Christiane FARENC,
Présidente.